



Message aux élèves et parents

publié le 15/03/2020

Le collège reste ouvert pour les personnels qui souhaitent et peuvent y travailler et pour accueillir EXCLUSIVEMENT les enfants des personnels soignants listés sur le document ci-après qui n'ont pas d'autre mode de garde, sous réserve de présentation de la carte professionnelle ou copie d'un bulletin de paye. Les personnes concernées voudront bien se faire connaître dans les meilleurs délais auprès du secrétariat du collège. Les horaires sont adaptés en cette période : 9h-12h30 13h30-16h.

Les collègues organisent demain, lundi 16 mars, la continuité pédagogique avec des outils qui vous seront présentés sous peu via notre site internet et l'espace numérique de travail. Les élèves qui n'ont pas de matériel informatique ou ont des difficultés de connexion se sont fait connaître vendredi et une solution alternative leur sera proposée à compter de demain mardi 17 mars. N'hésitez pas à nous signaler toute difficulté technique rencontrée pour que nous puissions vous donner une alternative.

Enfin, je vous rappelle la nécessité d'éviter les déplacements inutiles, de respecter le confinement attendu de tout un chacun et les gestes barrière pour permettre de ralentir l'expansion de l'épidémie et retrouver les enfants le plus rapidement possible. Je sais aussi pouvoir compter sur vous pour veiller au travail quotidien des enfants afin que les enseignants puissent continuer à avancer dans les programmes.

Très cordialement
Florence Merour

Documents joints

 [coronavirus---comment-mon-enfant-continue-t-il-apprendre-en-cas-de-fermeture-de-son-cole-ou-de-son-tablissement-scolaire-51392](#) (PDF de 54 ko)

 [fiche_covid_garde_d_enfants](#) (PDF de 314.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.